

**SEMINAIRE APEB / MAISON DU BRÉSIL**  
**LA COOPERATION SCIENTIFIQUE FRANCO-BRÉSILIENNE**

Je souhaiterais avant tout remercier le président de l'Association des chercheurs et étudiants brésiliens en France (APEB-fr), Monsieur Paulo Burnier, de m'avoir invité à participer à la séance d'ouverture de ce Séminaire sur la coopération scientifique franco-brésilienne.

Je voudrais également féliciter l'APEB pour ses 25 ans d'activités, ainsi que la Maison du Brésil, qui fête cette année ses 50 ans.

La réalisation de ce séminaire arrive à un moment particulièrement favorable de la coopération entre le Brésil et la France, principalement dans les domaines scientifiques et technologiques. Comme vous le savez, nous célébrons en 2009 l'Année de la France au Brésil. L'initiative d'organiser cette rencontre afin de réfléchir aux résultats qui ont été atteints jusqu'à maintenant et au futur de la coopération entre nos deux pays est donc extrêmement heureuse et opportune.

Les progrès techniques et scientifiques, ainsi que l'éducation sont des facteurs essentiels à la promotion du développement social et économique. Pour un pays en développement comme le Brésil, la coopération internationale et le transfert de technologie constituent des outils extrêmement précieux pour acquérir une meilleure formation technico-scientifique.

La coopération entre le Brésil et la France, tant dans l'éducation que dans la science et la technologie est actuellement très intense, comme le prouve le grand nombre d'échanges d'étudiants et de chercheurs entre les pays. Tous les

ans, des dizaines de brésiliens bénéficient de programmes financés par le gouvernement et des entreprises françaises et ont ainsi l'opportunité de se perfectionner au sein d'universités et de laboratoires français d'excellence.

Le dynamisme de cette coopération se reflète également dans la présence d'institutions de recherche brésiliennes en France, comme c'est le cas de l'Embrapa qui maintient ici le Labex Europa ; et d'organismes français au Brésil, notamment le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement, le CIRAD et l'Institut de Recherche pour le Développement, l'IRD. Les fréquents contacts qu'entretiennent non seulement les chercheurs, mais aussi les directeurs d'institutions de recherche et d'instances chargées de la formulation des politiques publiques du secteur, dans les domaines les plus variés, laissent présager d'une nouvelle intensification de cet important volet de la relation bilatérale.

La coopération scientifique et technologique, mettant l'accent sur le transfert de technologie, constitue un des axes fondamentaux du partenariat stratégique Brésil-France, dont le Plan d'action a été adopté par les présidents Lula et Sarkozy au mois de décembre dernier, à Rio de Janeiro.

Le plan d'action prévoit le renforcement de la coopération en science et technologie entre les deux pays dans des secteurs aussi variés que la défense, l'utilisation pacifique de l'espace, l'énergie nucléaire et le développement durable.

Dans le domaine de la défense, la coopération inclut la construction d'hélicoptères de transport et de sous-marins. Il est également possible que le partenariat soit étendu à l'aviation de combat, dans le cadre du programme destiné à définir le nouvel avion de chasse de la Force aérienne brésilienne.

Dans le domaine spatial, le Brésil et la France resserrent les liens de la coopération dans le but de développer le satellite géostationnaire et la plateforme multi-missions brésiliens. L'échange concerne également l'usage de satellites pour l'observation du climat et du cycle de l'eau, dans le cadre du projet de mesure mondiale des précipitations.

Dans le secteur de l'énergie nucléaire, la coopération bilatérale comprend la formation de scientifiques et de techniciens brésiliens, la recherche tournée vers les applications médicales, le développement de composants pour l'industrie électronucléaire, la technologie pour le stockage des combustibles usés et la prospection d'uranium.

S'agissant du développement durable, le Brésil et la France se sont engagés à soutenir des projets scientifico-technologiques visant à la protection et à la gestion durable des forêts. Ils ont également décidé de promouvoir la recherche sur la biodiversité, notamment par la création prévue d'un Centre franco-brésilien sur la biodiversité amazonienne. Nos pays ont aussi décidé de coopérer pour le développement de technologies propres, capables d'atténuer les effets du changement climatique, entre autres par le biais de la promotion des transports durables, tels que les véhicules fonctionnant au biocarburant.

Le partenariat stratégique envisage également l'intensification des échanges académiques, déjà significatifs, dont l'objectif est de promouvoir l'enseignement professionnel et de rapprocher davantage les établissements scolaires des deux pays.

En outre, une attention particulière sera apportée aux nanotechnologies, aux technologies de l'information et de la communication et à l'agriculture, tout

comme à la coopération conjointe dans des pays tiers, notamment en Afrique, dans le but d'encourager le développement et d'améliorer les conditions de vie des populations locales.

Les possibilités d'amplification de la coopération scientifique et technologique entre le Brésil et la France sont immenses. Je suis certain que ce séminaire, qui réunit tous les acteurs qui travaillent directement à cette relation fructueuse, contribuera à approfondir la réflexion sur la phase actuelle et les perspectives de l'échange franco-brésilien dans les secteurs de l'éducation, de la science et de la technologie.

Je voudrais ainsi féliciter l'APEB et la Maison du Brésil pour l'organisation de cet événement.